



Circulaire pour les inscrits au CNED

Chers Parents,

Si vous souhaitez inscrire votre enfant en LVA, LVB ou LVC avec le CNED ou autre option, vous devrez dans un premier temps vous inscrire sur le site du CNED, puis faire signer, à la rentrée, une feuille « autorisation du chef d'établissement pour une inscription en cours à la carte réglementée » en la déposant chez Madame Maury, responsable du lycée. Cela devra être fait au plus tôt afin de recevoir le matériel dans les temps.

Les élèves étant inscrits en LVA devront envoyer deux devoirs au cours de chaque trimestre.

Les LVB et LVC enverront deux devoirs au 1^{er} et 2^{ème} trimestre et le dernier devoir restant au 3^{ème} trimestre.

L'envoi des devoirs devra commencer dès septembre car les corrections peuvent être longues. **Au troisième trimestre, sachez que la date limite pour envoyer un devoir pour correction est à la mi-avril.** Regardez bien les dates qui vous sont annoncées par le CNED sans quoi vous pourriez vous voir refuser la correction d'un devoir.

En l'absence des notes rendues en temps et en heure pour chaque trimestre, votre enfant aura un 0/20. L'envoi de devoirs doit aussi être espacé d'une semaine afin que le CNED corrige et note la copie. Il ne faut pas envoyer deux devoirs en même temps.

Lorsqu'une copie est corrigée, nous vous remercions de communiquer la note à l'adjoint de cycle. Elle sera reportée sur le bulletin de votre enfant.

Nous vous prions de croire, chers Parents, en notre sincère dévouement.

Virginie Maury

Responsable du lycée

Philippe Person

Directeur